



### Fiche n°3:

## LE CONTRAT DE CONFIANCE CLUB / LICENCIES / PARENTS

### **Pourquoi ce contrat ?**

En signant une licence au Brest Basket 29, vous adhérez à une association Loi 1901, gérée par des bénévoles.

Le contrat de confiance permet à tous d'adopter une démarche sportive et responsable afin de rendre agréable la vie du club.

Ce contrat doit permettre à tous de progresser et faire progresser l'équipe tout en favorisant l'épanouissement de tous au sein du club.

---

### **L'entraîneur s'engage à :**

- ✓ Etre présent 15mn avant l'entraînement
- ✓ Prévenir les parents de toute imprévue dans le fonctionnement des entraînements, de l'équipe
- ✓ Former le joueur physiquement et mentalement, dans les domaines individuels et collectifs
- ✓ Développer et entretenir un esprit d'équipe
- ✓ Etre à l'écoute du joueur

Date :

Signature de l'entraîneur :

---

### **Le joueur d'engage à :**

- ✓ Participer à tous les entraînements et matchs de son équipe,
- ✓ Respecter les règles fixées par l'entraîneur :
  - Arrivée 15 mn avant l'entraînement (prévenir en cas d'absence)
  - Avoir sa tenue de sport
  - Amener sa bouteille d'eau (à l'entraînement et au match)
- ✓ Respecter ses coéquipiers, l'entraîneur, les adversaires, les arbitres, les officiels de la table de marque (OTM) et tous les intervenants
- ✓ Respecter les installations et le matériel mis à disposition (aider au rangement de celui-ci)
- ✓ Prendre soin des tenues prêtées par le club
- ✓ Participer à la vie du club (être impérativement présent, ou remplacé, lors de sa désignation à l'arbitrage ou à la tenue de la table)
- ✓ Participer aux animations proposées par le club
- ✓ Et toujours garder un esprit sportif, à domicile comme à l'extérieur

Date :

Signature du licencié :

---

### **Les parents s'engagent à :**

- ✓ Prévenir l'entraîneur et le responsable d'équipe en cas d'absence du joueur
- ✓ Prévenir l'entraîneur si régulièrement ou occasionnellement une autre personne est autorisée à prendre en charge l'enfant après l'entraînement ou le match
- ✓ S'assurer de la présence de l'entraîneur avant de laisser l'enfant à la salle
- ✓ Participer à la tenue du bar, laver les tenues de match, véhiculer l'équipe selon le planning
- ✓ Mettre à l'aise les entraîneurs, notamment lorsqu'il s'agit de jeunes entraîneurs en formation
- ✓ Laisser l'entraîneur opérer seul sur le banc lors des matchs sauf sollicitation de l'entraîneur
- ✓ Respecter le choix de l'entraîneur sur le moment et en discuter, si besoin, par la suite
- ✓ Suivre la participation des enfants à toutes les actions organisées au cours de la saison
- ✓ Faire remonter toute information par le biais du responsable d'équipe
- ✓ Toujours garder l'esprit sportif et encourager l'équipe à domicile, comme à l'extérieur
- ✓ Participer aux événements du club et donner dans la mesure de ses moyens du temps au club

Je soussigné(e) Mme, Mlle, Mr (\*).....père, mère, tuteur(\*) du licencié reconnais avoir pris connaissance du contrat de confiance, à le respecter et autorise le transport de mon enfant par d'autres parents que moi-même ou par l'entraîneur, pour tous les déplacements liés à la pratique sportive et associative de BB29 et à prendre toutes les dispositions nécessaires en cas de blessure ou d'accident.

(\*) rayer les mentions inutiles

Date :

Signature des parents :